

La Minerve



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 713 RELATIF AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2022, le projet de règlement numéro 713 relatif au stationnement et à la circulation.

Le but de ce règlement est d'uniformiser notre réglementation avec celle de la MRC des Laurentides afin de faciliter l'application dudit règlement par la Sûreté du Québec. Le règlement numéro 584 portant sur le même sujet sera par conséquent abrogé.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 6 octobre 2022.

Robert Charette
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

Certificat de publication

Je soussigné, Robert Charette, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 6 octobre 2022, entre 14 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6 octobre 2022.

Robert Charette,
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint